

Rapport annuel et comptes 2005

**A Mendrisio,
Laura P.
(née en 1994)
a passé toute
sa vie à attendre
la mise en œuvre
de l'initiative
des Alpes.**



1. Politique des transports

En 2005, l'Initiative des Alpes a eu comme **priorités en politique des transports** le lobbying en faveur de la bourse du transit alpin en Suisse et à l'étranger, la loi d'exécution de l'article constitutionnel sur la protection des Alpes, ainsi que le transfert des marchandises de la route au rail.

Lors de la **conférence de presse «dopo-Avanti»** du 8 février à Berne, l'Initiative des Alpes et d'autres organisations suisses de protection de l'environnement et des transports ont donné de mauvaises notes au paquet «dopo-Avanti». Nous avons présenté avec elles une proposition commune de création d'un fonds devant servir exclusivement aux transports publics dans les agglomérations. Par ailleurs, nous avons demandé que les indemnités versées par la Confédération au trafic régional favorisent les régions périphériques. Avec ces mesures et une taxe substantielle sur le CO₂, on pourra du même coup réaliser enfin des progrès dans la politique climatique.

Lors de la **conférence de presse bilan** du 17 février, l'Initiative des Alpes a exhorté une nouvelle fois le Conseil fédéral à prendre enfin à bras-le-corps le transfert route-rail. L'introduction de la RPLP a montré qu'en politique des transports, la Suisse ne reste pas seule en Europe lorsqu'elle ose des avancées courageuses. Le délai fixé par le peuple pour le transfert modal (2004) est échu sans résultat notable. Vu la politique hésitante du Conseil fédéral, la même situation risque de se reproduire avec le nouveau délai, fixé à 2009. A l'issue de cette conférence de presse, nous avons remis à l'Office fédéral des transports une plaque en pierre portant une inscription gravée **invitant le conseiller fédéral Moritz Leuenberger à la «Fête du transfert modal 2009»**.



Initiative des Alpes / Rapport annuel 2005

En réaction à un avant-projet de loi sur le trafic marchandises, l'Initiative des Alpes a lancé une **action de protestation contre le report du transfert modal**. Des cartes de protestation ont été jointes au numéro 82 du journal «échos» paru en juillet, avec une invitation à les transmettre au conseiller fédéral Moritz Leuenberger. Les sympathisantes et sympathisants avaient également la possibilité d'adresser à l'Office fédéral des transports via Internet une carte postale électronique pour réclamer l'accélération du processus de transfert modal. Un grand nombre de citoyennes et citoyens ont envoyé ces cartes et des e-mails, de sorte que l'action a été un succès.

Le 13 août, dans le cadre de la traditionnelle action **«Feux dans les Alpes»**, de nombreux feux d'altitude ont été allumés le long de la chaîne alpine, entre Vienne et Nice, en signe d'espoir et de résistance. Le feu organisé par l'Initiative des Alpes sur le Rigi a symbolisé le combat que nous menons pour la concrétisation du transfert modal dans les délais.

Le 28 octobre 2005, **CFF Cargo** a annoncé une forte **réduction de ses prestations** dans le trafic par wagons complets, à savoir la suppression de plus de 300 points de desserte dans toute la Suisse. Au sein d'une alliance formée tout exprès, l'Initiative des Alpes s'est mobilisée avec d'autres organisations contre ce démantèlement. Lors d'une conférence de presse donnée à Berne, l'Initiative des Alpes a appelé CFF Cargo à suivre une stratégie offensive, y compris dans le trafic intérieur et le trafic d'importation/exportation. A cet effet, le Parlement a été sommé de revenir sur sa décision de diminuer les subventions au trafic marchandises ferroviaire, et la Confédération priée d'encourager davantage les innovations.





En novembre, l'Initiative des Alpes a décerné pour la quatrième reprise son «**Prix des transports absurdes**», qui concernait cette fois-ci l'**importation de déchets allemands par la route**. Lors d'une conférence de presse donnée à Berne, nous avons demandé une politique de gestion des déchets coordonnée à l'échelle nationale, afin d'assurer une utilisation rationnelle des capacités d'incinération. En marge de cette conférence de presse, des militantes et militants de l'Initiative des Alpes ont remis ce trophée peu enviable aux responsables de l'usine d'incinération des ordures de Trimmis (GR), qui symbolise le tourisme des déchets avec ses importations d'ordures ménagères en provenance d'Allemagne.

Egalement en novembre, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger s'est réuni à **Sedrun** avec les ministres des Transports des autres pays alpins. A cette occasion, il a plaidé en faveur de la bourse du transit alpin. Au terme de la rencontre, il s'est dit étonné de l'accueil positif que ses homologues ont réservé à l'idée d'une telle bourse.

Le 5 décembre s'est déroulée à Erstfeld une séance d'information du Conseil d'Etat uranais sur le projet de **centre de contrôle des poids lourds «Gothard Nord»**. L'Initiative des Alpes a fait réaliser deux expertises à ce sujet: l'une, juridique, sur l'opportunité de faire opposition aux places de parc supplémentaires prévues dans ce projet, places que le transfert modal rendra de toute façon superflues; l'autre, technique, sur la possibilité d'aménager provisoirement des places de parc le long de l'autoroute.

Dans le cadre de **consultations**, l'Initiative des Alpes a pris position sur plusieurs projets de loi, notamment la législation d'exécution de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédé-

ration et les cantons (RPT), la taxe sur le CO₂, l'encouragement des biocarburants, le droit de recours ainsi que les fonds pour le trafic d'agglomération et les routes nationales. L'Initiative des Alpes n'a pas encore fait usage de son **droit de recours**.

L'équipe du domaine politique s'est beaucoup investie en 2005 pour diffuser l'idée de la **bourse du transit alpin** en Suisse et à l'étranger. Il s'agit de répartir sur les différents axes alpins un nombre limité de trajets à travers les Alpes, puis de vendre ces trajets aux enchères dans le cadre d'une bourse sur Internet. L'Initiative des Alpes a plaidé pour cette idée, qui pourrait être une solution à la problématique du transit dans les pays alpins, notamment à Chamonix lors du festival pour l'environnement «Solstice 2005», à Berlin, dans le Tyrol du Sud, à l'Académie d'été de l'Université technique de Graz consacrée aux transports, à la Conférence MONITRAF à Lucerne et auprès du Ministère des transports à Paris. La factsheet sur la bourse du transit alpin a été rééditée.

Le 19 mai, l'Office fédéral des routes a publié une **étude sur la bourse du transit alpin**, intitulée «Evaluation de la faisabilité de différents modèles de bourse pour le transit alpin des poids lourds», qu'il a fait réaliser par Eco-plan et Rapp Trans AG. Cette étude a confirmé que la bourse du transit alpin est réalisable tant sur le plan technique que sur le plan fonctionnel, et qu'elle est de nature à assurer à un moindre coût et de manière non discriminatoire le transfert des marchandises de la route au rail. L'Initiative des Alpes a commenté cette étude encourageante. Les réactions des médias ont été très positives, y compris à nos commentaires.

Même si de nombreuses séances ont été consacrées au travail de lobbying en vue de faire connaître l'idée de la bourse du transit alpin, les autres **thèmes et contacts in-**



ternationaux n'ont pas été négligés pour autant. L'Initiative des Alpes a donné des exposés sur les Alpes en tant qu'espace naturel vulnérable à l'occasion du congrès commun d'Initiative Transport Europe (ITE) et de la Fédération européenne Transport & Environnement (T&E) à Vitoria, au Pays basque espagnol, et sur la politique suisse des transports lors de la «Semaine européenne de la mobilité» à Ljubljana, en Slovénie. La rencontre organisée dans cette même ville par la CIPRA-Slovénie sur le thème de la mobilité durable a été soutenue financièrement par l'Initiative des Alpes et a permis de donner d'importantes impulsions au débat encore nouveau sur les problèmes de transport en Slovénie. A Bruxelles, l'Initiative des Alpes était présente à l'assemblée annuelle de T&E et lors des discussions autour de la nouvelle directive européenne sur les coûts d'infrastructure.

Le **Projet RPLP France**, cofinancé par l'Initiative des Alpes et mené conjointement avec l'organisation environnementale française FNE, commence à porter ses fruits. Une bonne dizaine de régions françaises (sur 21) souhaitent une redevance poids lourds, et la pression sur le gouvernement central s'accroît.

2. Information et communication

L'Initiative des Alpes a diffusé son message clé à travers un grand nombre de **communiqués de presse, prises de position et interviews** dans des médias locaux, nationaux et internationaux, et lors de **deux conférences de presse**.

Dans cinq numéros d'«**échos**», nous avons expliqué et commenté les événements de la politique des transports et informé sur notre programme de randonnées et sur d'autres manifestations. Le journal de l'Initiative des Alpes ne se veut pas qu'un magazine pour les férus de transports; il doit séduire un public aussi large que possible avec des interviews, portraits et reportages. Le tirage contrôlé REMP d'«**échos**» est de 35'449 exemplaires en allemand, 5696 en français et 2690 en italien.

Avec des contenus toujours d'actualité et de belles photos, le **site Internet** de l'Initiative des Alpes séduit ses visiteuses et visiteurs. www.initiative-des-alpes.ch a connu une fréquentation particulièrement importante le 14 novembre et les jours qui ont suivi, sans doute en raison de la conférence de presse sur le «Prix des transports

absurdes» et de la parution du numéro 84 d'«**échos**».

La continuité est le maître mot en ce qui concerne la **revue de presse**. Les **archives photo** ont été numérisées et bénéficient de l'état le plus récent de la technique.

3. Randonnées

Avec douze randonnées d'une semaine et onze randonnées d'un week-end, l'Initiative des Alpes a proposé en 2005 un programme particulièrement riche. L'accroissement marqué de l'offre a malheureusement entraîné la suppression de sept randonnées d'une semaine et de cinq randonnées d'un week-end, faute d'inscriptions en suffisance.

113 personnes sont parties à la découverte de l'univers alpin avec l'Initiative des Alpes. Outre la Suisse, ces randonnées ont eu pour cadre l'Italie, la France et les Pyrénées. Une fois de plus, la saison 2005 des randonnées de l'Initiative des Alpes s'est déroulée sans accident et n'a fait que des heureux parmi les participantes et participants.

En novembre, le comité a approuvé un nouveau concept selon lequel l'Initiative des Alpes continuera de proposer, en plus des randonnées d'une semaine si appréciées, des randonnées plus courtes consacrées à des thèmes particuliers.

4. Vente d'articles

La «Boutique des Alpes» a franchi allégrement la barre des 300'000 francs de chiffre d'affaires. **Près de 4'000**



colis ont été expédiés. Selon le concept élaboré en 2004, plusieurs produits nouveaux de qualité, fabriqués dans l'arc alpin par de petites entreprises régionales et des ateliers à vocation sociale, ont été intégrés à l'assortiment. Le nombre de clientes et clients – donc de nouveaux membres potentiels de l'Initiative des Alpes – a fortement augmenté.

En septembre 2005, la Boutique de l'Initiative des Alpes a déménagé de Naters à Brigue. Ce changement de lieu était devenu nécessaire avec l'augmentation du volume d'activité, car le fait de devoir monter et descendre deux étages ne permettait plus un déroulement rationnel du travail. Les nouveaux locaux offrent des conditions optimales aux deux embauteuses – Annemarie Minnig et Anneliese Filliger – et un accès de plain-pied à la poste. Comme cela a déjà été le cas par le passé, l'Initiative des Alpes partage ses nouveaux locaux avec le Secrétariat haut-valaisan pour l'environnement.

5. Membres, comité et comité restreint (bureau)

Cinquante membres se sont réunis le 23 avril à bord du bateau à vapeur «Wilhelm Tell» sur le lac des Quatre-Cantons pour l'**assemblée générale** annuelle. Pia Hollenstein, Robert Hofer et Denys Roulin se sont retirés du comité. Ont été élus nouveaux membres du comité Monika Heiniger-Pfeiffer, Patricia Jungo, Urs Bernhardsgütter et Peter Lauener. Les autres membres du comité, à savoir Fabio Pedrina (président), Andreas Weissen (vice-président), Stefan Grass, Christa Mutter, Willy Perret-Gentil, Marlène Burri Perret-Gentil, Carlo Lepori, Johannes Brassel, Thomas Burgener, Armin Braunwalder, Serge Picker, Pietro Gianolli, Jan Gürke, Paulo Peduzzi, Lisa Bürgi et Mathias Buschbeck ont été réélus pour un nouveau mandat d'une année. L'ensemble du bureau a été réélu.

En 2005, le **comité** de l'Initiative des Alpes s'est réuni à Airolo pour un week-end de planification ainsi qu'à Berne pour trois séances, qui étaient comme de coutume ouvertes à tous les membres intéressés.

Le **comité restreint (bureau)** a effectué une retraite les 2 et 3 septembre au Dazio Grande, près de Rodi. Il a réglé les affaires courantes de l'association lors de 13 conférences téléphoniques («Cor des Alpes»).

Le processus de **réorganisation/réorientation** de l'association s'est bien déroulé et a pris fin cette année.



Dans la foulée, l'Initiative des Alpes a revu ses statuts et règlements. Le tout nouveau manuel d'organisation a déjà été introduit et se révèle être un important instrument de travail. Il sera complété régulièrement.

6. Personnel

L'**effectif du personnel** représentait à fin 2005 l'équivalent de 4,8 postes à plein temps. Ruedi Bomatter, qui était responsable de la communication, a quitté l'Initiative des Alpes à fin avril. Colette Schneider lui a

Effectif du personnel par domaine	2004	2005
Politique	170%	170%
Communication	70%	80%
Administration	150%	150%
Promotion des adhésions et récolte de fonds	10%	10%
Boutique des Alpes	60%	60%
Randonnées	10%	10%
Total	470%	480%

succédé. Aucun autre changement n'est intervenu au sein du personnel.

Au cours de l'été, **Alf Arnold a fêté ses dix ans** d'activité comme directeur de l'Initiative des Alpes, qui lui a offert pour l'occasion une peinture à l'huile "gauloise".

Pietro Gianolli et Patrizia Pellandini, du Syndicat suisse du personnel des transports (SEV), continuent de s'occuper de l'**antenne tessinoise**. Ils organisent aussi les traductions en italien, effectuées en majeure partie bénévolement.

7. Promotion des adhésions et récolte de fonds

Les activités de **récolte de fonds** ont bénéficié d'une attention particulière en 2005, car la campagne contre Avanti a temporairement privé l'association de liquidités. Il était d'autant plus important que chaque envoi soit financièrement productif. Raison pour laquelle nos donatrices et donateurs ont reçu au début de l'année, avec leur attestation de don, un bulletin de versement. Grâce aux rentrées supplémentaires ainsi générées, les projets de promotion de la bourse du transit alpin ont pu être réalisés intégralement.

Un bulletin de versement a été joint à chacun des cinq numéros du journal «échos». Nos fidèles donatrices et donateurs lui ont réservé bon accueil. Seul le numéro de septembre n'a pas suscité l'enthousiasme en termes de dons, ce qui était sans doute une conséquence des intempéries en Suisse. Afin de remplacer les inévitables pertes d'adresses, les numéros de février et de novembre d'«échos» ont également été envoyés à des adresses louées, accompagnés de notre dépliant «Les Alpes ont besoin de votre initiative».

En été est parue notre **nouvelle brochure d'information**, avec un très intéressant préambule du conseiller fédéral Moritz Leuenberger. Elle décrit en détail les objectifs et les activités de l'Initiative des Alpes. Ainsi, nous disposons enfin, en plus de notre site Internet, d'un imprimé pouvant servir à la fois à la diffusion de notre message politique, à l'information de nos membres et à la promotion des adhésions.

Depuis juin 2005, tous les **imprimés** disponibles peuvent être commandés via Internet. Les personnes intéressées ont ainsi la possibilité d'obtenir très simplement des do-

cuments d'information et de promotion pour la diffusion du message de l'Initiative des Alpes. Cette offre a rapidement suscité un grand intérêt.

8. Finances

Après que la campagne contre Avanti, en 2004, ait englouti toutes nos réserves financières, un contrôle intense des liquidités était de rigueur en 2005. En été tout particulièrement, époque de l'année où les recettes sont traditionnellement faibles, il a fallu reporter le paiement de l'une ou l'autre facture jusqu'à l'arrivée d'argent frais qu'allait générer le prochain envoi du journal «échos». Nous remercions ici chaleureusement nos fournisseurs d'avoir généreusement allongé les délais de paiement.

Il était prévisible qu'en raison du gros effort financier consenti pour la campagne contre Avanti, les recettes marqueraient un fléchissement en 2005 – il en a d'ailleurs été tenu compte dans le budget. L'Initiative des Alpes a reçu des dons de la part de 17'208 personnes en 2005. C'est 2'900 personnes de moins qu'en 2004, certes, mais ce nombre reste nettement plus élevé qu'avant la



campagne contre Avanti. Comme l'Initiative des Alpes n'a pas d'autre source de financement, ce sont au final environ 75'000 francs qui ont manqué pour atteindre le niveau de recettes inscrit au budget.

Plusieurs projets ayant été quelque peu différés, un certain équilibre a pu être maintenu entre dépenses et recettes. A l'avenir, il sera cependant nécessaire d'augmenter un tant soit peu le capital d'organisation. Car c'est uniquement avec une base financière solide que l'Initiative des Alpes pourra continuer d'intervenir avec flexibilité et efficacité dans l'arène politique.

9. Perspectives 2006

La **politique du transfert modal** entre dans une phase décisive cette année. En 1999, dans la loi provisoire sur le transfert du trafic, le Parlement a chargé le Conseil fédéral de lui présenter en 2006 une proposition de loi définitive. L'Initiative des Alpes veut amener maintenant le Conseil fédéral à introduire par voie d'ordonnance une bourse du transit alpin afin de réduire dans le délai imparti, c'est-à-dire jusqu'en 2009, à 650'000 trajets par année le volume du trafic routier de marchandises à travers les Alpes.

Le projet de **loi sur le trafic marchandises** concocté par le Conseil fédéral, qui sera envoyé en consultation cette année puis présenté au Parlement, ne devra régler que les dérogations au transfert modal, comme le prévoit déjà l'article constitutionnel sur la protection des Alpes. Avec la campagne "forza 2009! Le train du transfert modal doit arriver à l'heure!", qui consiste en une chaîne de manifestations le long de l'A2, nous accompagnons durant sept mois l'agenda de la politique suisse des transports.

Afin que la **bourse du transit alpin** puisse être introduite en Suisse, l'idée doit aussi en être acceptée et si possible imitée hors de nos frontières. Le lobbying en faveur de cette bourse va donc être intensifié chez nos voisins.

Si la croissance du trafic marchandises se poursuit de manière effrénée, le transfert route-rail ne suffira pas, sur le long terme, à maintenir dans des limites raisonnables les nuisances que subissent les Alpes du fait de ce trafic. L'Initiative des Alpes va donc poursuivre durant l'année en cours les travaux préparatoires à la création d'un «**établissement d'épargne**» pour le trafic marchandises.

Les priorités dans la communication résident dans la **création d'une newsletter** et dans la **réorganisation des adresses des médias** et des envois aux médias. Le réseau des rédactrices et rédacteurs de lettres de lectrices/lecteurs va être réactivé.

Les **recettes** doivent augmenter de 10 pour cent, de sorte que nous puissions reconstituer un capital d'organisation. L'Initiative des Alpes prévoit de se lancer dans la **récolte de fonds par donations**. A travers l'obtention du **label du ZEWO**, que l'Initiative des Alpes espère bien obtenir, nous devrions pouvoir élargir à l'avenir le cercle de nos donatrices et donateurs.

Le chiffre d'affaires issu de la **vente d'articles** doit si possible être maintenu à son niveau élevé actuel, voire légèrement augmenté.

Avec treize **randonnées**, l'Initiative des Alpes va proposer une nouvelle fois à ses membres un programme riche et varié.

www.initiative-des-alpes.ch

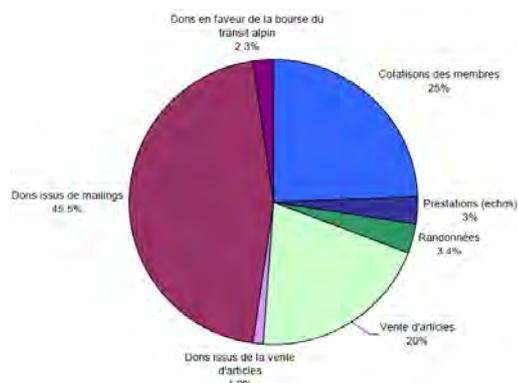
Comptes 2005

Bilan	31.12.2005	31.12.2004
ACTIFS	317'524	369'382
Actifs circulants	305'268	366'374
Capitaux fixes	12'256	3'008
PASSIFS	317'524	369'382
Capital étranger	159'830	231'742
Capital d'organisation	157'694	137'640

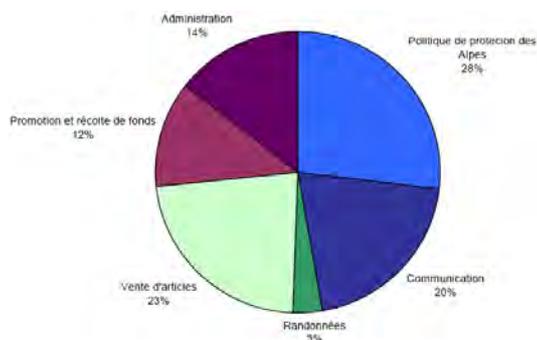
Compte d'exploitation	2005	2004
PRODUITS	1'557'118	1'942'236
La récolte de fonds	1'143'544	1'560'656
Prestations	45'677	71'834
Randonnées	53'358	61'969
Vente d'articles	314'539	247'778
CHARGES	-1'531'667	2'128'972
Politique	-412'320	-965'472
Communication	-312'026	-365'997
Randonnées	-50'373	-56'325
Vente d'articles	-350'461	-237'881
Promotion et récolte de fonds	-187'090	-285'758
Administration	-219'397	-217'539
Résultat d'exploitation	25'451	-186'736
Résultat financier	-1'526	-1'943
Autre résultat	-3'871	3'591
Résultat d'organisation	20'055	-185'087
Capital lié généré	0	-183'581
Capital libre généré	20'055	-1'507
Après mouvements de capitaux	0	0

Les comptes annuels de l'Initiative des Alpes sont présentés pour la première fois conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif (Swiss GAAP FER 21), cela afin d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations.

Les données financières présentées sur cette page sont un condensé des comptes 2004 révisés. Les comptes détaillés et commentés peuvent être consultés sur www.initiative-des-alpes.ch ou demandés au secrétariat (tél. 041 870 97 81).



PRODUITS 2005



PRODUITS 2005

Compte de modification du capital

	Etat au 31.12.2005	Attribution	Utilisation	Etat au 31.12.2004	Modification
Capital d'organisation	157'694	20'055	0	137'640	20'055
Capital lié généré	9'897	0	0	9'897	0
Fonds pour campagnes	0	0	0	0	0
Fonds pour ventes d'articles	9'897	0	0	9'897	0
Capital libre généré	147'789	20'055	0	127'743	20'055
Capital d'organisation	147'789	20'055	0	127'743	20'055